

## COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux membres  
**COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS**  
6 rue Salvador Allende  
BP 312  
23007 Guéret Cedex

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la remarque mentionnée au §3.2.1 de l'annexe des comptes annuels concernant l'affectation des résultats de deux établissements sous gestion contrôlée.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2022 - Page 4*

---

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges le 10 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes  
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Gilles NOYER - associé

## COMITE ACCUEIL CREUSOIS

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>					
	Immobilisations corporelles	Terrains	58 200		58 200	43 641
		Constructions	801 814	462 197	339 617	269 886
		Inst.techniques, mat.out.industriels	360 498	264 889	95 608	145 445
Immobilisations corporelles en cours						
<b>TOTAL</b>	<b>1 220 513</b>	<b>727 086</b>	<b>493 426</b>	<b>458 973</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	8 106		8 106	8 106	
	Autres					
<b>TOTAL</b>	<b>8 106</b>		<b>8 106</b>	<b>8 106</b>		
<b>Total I</b>	<b>1 228 619</b>	<b>727 086</b>	<b>501 532</b>	<b>467 079</b>		
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	135 136		135 136	33 353
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	191 079		191 079	181 632
	<b>TOTAL</b>	<b>326 216</b>		<b>326 216</b>	<b>214 985</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 808 594		1 808 594	2 178 183	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		11 638		11 638	47 169	
<b>Total II</b>	<b>2 146 449</b>		<b>2 146 449</b>	<b>2 440 339</b>		
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 375 068</b>	<b>727 086</b>	<b>2 647 981</b>	<b>2 907 418</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					



COMITE ACCUEIL CREUSOIS

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	162 426	162 426
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		4 200
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	60 457	60 457
	Réserves pour projet de l'entité	660 359	264 205
Autres			
Report à nouveau	502 922	608 345	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>-251 031</b>	<b>290 731</b>
	<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>1 135 134</b>	<b>1 390 366</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	1 285	1 285
	<b>Total I</b>	<b>1 136 419</b>	<b>1 391 651</b>
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total I bis</b>		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	148 265	416 568
	<b>Total II</b>	<b>148 265</b>	<b>416 568</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	330 871	253 352
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	7 396	8 957
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 308	356 590
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	501 505	423 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 056	
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	76 157	56 608	
	<b>Total IV</b>	<b>1 363 296</b>	<b>1 099 198</b>
	Écart de conversion Passif V		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>2 647 981</b>	<b>2 907 418</b>
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		





# Compte de résultat

## COMITE ACCUEIL CREUSOIS

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	42 079	30 612
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	353 646	322 851
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 207 795	3 456 438
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 040	1 500
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	279	32 948	
Utilisations des fonds dédiés	300 646	501 052	
Autres produits	991 000	831 178	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>4 896 487</b>	<b>5 176 581</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	5 793	
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 952 587	1 882 470
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	195 400	147 019
	Salaires et traitements	2 345 299	2 002 058
	Charges sociales	558 605	431 565
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	76 172	69 756
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	32 343	355 780
Autres charges	2 829	2	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>5 169 033</b>	<b>4 888 652</b>
1. Résultat d'exploitation (I-II)		<b>-272 545</b>	<b>287 929</b>



## COMITE ACCUEIL CREUSOIS

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 065	429
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>1 065</b>	<b>429</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés	3 548	2 952
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>3 548</b>	<b>2 952</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>-2 482</b>	<b>-2 522</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>-275 028</b>	<b>285 406</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	5 038	30 024
	Sur opérations en capital	22 043	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>27 081</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	3 084	23 835
	Sur opérations en capital		864
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>3 084</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>23 996</b>	<b>5 324</b>
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>4 924 633</b>	<b>5 207 036</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>5 175 665</b>	<b>4 916 305</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>-251 031</b>	<b>290 731</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>Total</b>			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
<b>Total</b>			

## 1 Informations concernant l'association

### 1.1 Objet social et périmètre des activités

L'association a pour objet d'aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale. Elle se donne 4 missions d'ordre public auprès des personnes en détresse :

- L'accueil et l'orientation, notamment en urgence
- L'hébergement ou le logement, individuel ou collectif
- Le soutien et l'accompagnement social
- L'adaptation à la vie active et à l'insertion sociale et professionnelle, en particulier par l'activité économique

Et aussi une mission d'information et d'alerte sur les phénomènes de l'exclusion et de la pauvreté.

Les différents établissements de l'Association sont les suivants :

- CHRS, SIAO, 115
- Foyer Creusois (portant divers dispositifs)
- Banque de meubles (chantiers d'insertion)
- CADA
- CAC Logement
- CPH
- HUDA

### 1.2 Moyens mis en œuvre

L'Association s'est organisée en pôles :

- Migrants
- Hébergement d'urgence et insertion
- Insertion par l'Activité Economique

Elle sollicite des financements auprès de l'Etat, des Collectivités locales et de l'Europe pour mener à bien ses missions.





## **2 Faits majeurs de l'exercice**

### **2.1 Evénements principaux de l'exercice**

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.





## **2.2 Principes, règles et méthodes comptables**

### **2.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### **2.2.2 Méthode Comptable**

#### **2.2.2.1 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

#### **2.2.2.2 Changements des méthodes comptables et impacts sur les comptes annuels**

##### **2.2.2.2.1 Contributions volontaires en nature**

Conformément au règlement 2018-06, les contributions volontaires ont été recensées. Il n'a pas été identifié de contributions volontaires en nature.





### 3 Informations relatives au bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles	1 109 888,71	110 624,61		1 220 513,32
Immobilisations financières	8 106,14			8 106,14
<b>TOTAL</b>	<b>1 117 994,85</b>	<b>110 624,61</b>		<b>1 228 619,46</b>

##### 3.1.1.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- Terrain : 14 559
- Bâtiment : 82 502
- Agencements des constructions : 6 478
- Matériel et outillage : 2 352
- Matériel de bureau et mobilier : 4 734

##### 3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles	650 914,28	76 172,63		727 086,91
Immoilisations financières	-			
<b>TOTAL</b>	<b>650 914,28</b>	<b>76 172,63</b>		<b>727 086,91</b>





### 3.1.2.1 Méthode d'amortissement immobilisations incorporelles

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels		

### 3.1.2.2 Méthode d'amortissement immobilisations corporelles

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Installations techniques,	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels		
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

### 3.1.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	1 738,50
Prêts	
Dépôts et cautionnements	6 367,64





### 3.1.4 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	8 106,14		8 106,00
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	135 136,88	135 136,88	
Autres	191 079,40	191 079,40	
Charges constatées d'avance	11 638,50	11 638,50	
<b>TOTAL</b>	<b>345 960,92</b>	<b>337 854,78</b>	<b>8 106,00</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

### 3.1.5 Produits à recevoir

- Subventions et concours publics : 80 965 €
- Aides à l'emploi, formation, indemnités journalières : 87 401 €

### 3.1.6 Charges constatées d'avance

- Loyers : 6 720 €
- Assurances : 2 804 €
- Téléphone : 503 €
- Divers : 1 612 €





## 3.2 Passif

### 3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				-
Fonds propres statutaires	162 426,91			162 426,91
Fonds propres complémentaires				-
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				-
Fonds propres statutaires	4 200,00		4 200,00	-
Fonds propres complémentaires				-
Apports				-
Legs et donations				-
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				-
<b>Ecarts de réévaluation</b>				-
<b>Réserves</b>				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves pour projet de l'entité	60 457,28			60 457,28
Réserves	264 205,21	396 154,00		660 359,21
<i>dont réserves des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>264 205,21</i>	<i>396 154,00</i>		<i>660 359,21</i>
<b>Report à nouveau</b>	608 345,59	118 112,29	223 535,24	502 922,64
<i>dont report à nouveau des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>66 514,46</i>		<i>74 800,24</i>	<i>- 8 285,78</i>
<b>Excédents ou déficits</b>	290 731,05		541 762,98	- 251 031,93
<i>dont résultat des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>321 353,76</i>		<i>453 679,25</i>	<i>- 132 325,49</i>

En l'absence de retour des autorités de tarification concernant les établissements CADA et CPH, les résultats sont affectés selon les comptes administratifs déposés. Il a été néanmoins pris contact avec les financeurs pour validation de ce principe, ce qu'ils ont accepté.





### 3.2.2 Détermination du résultat effectif et administratif

Libellés	Résultat comptable	Reprise résultat affecté à la réduction des charges d'exploitation	Reprise de déficit antérieur	Résultat effectif	Compensation des charges d'amortissement	Reprise résultat affecté au financement de mesures d'exploitation	Résultat compte administratif	Dont var. congés à neutraliser
CHRS	-83 127,06			-83 127,06			-83 127,06	-15 130,00
CADA	-40 286,96			-40 286,96			-40 286,96	1 856,00
CPH	-8 911,47			-8 911,47			-8 911,47	-380,00
Total établissement sous gestion contrôlée	-132 325,49	0,00	0,00	-132 325,49	0,00	0,00	-132 325,49	-13 654,00
BANQUE MEUBLES	-189 089,52							
FOYER	-21 772,37							
HUDA	90 744,75							
CAC LOGT	1 412,95							
Consolidation	0,00							
Association	-2,25							
Total activité sous gestion propre	-118 706,44							
Total	-251 031,93	0,00	0,00	-132 325,49	0,00	0,00	-132 325,49	-13 654,00

### 3.2.3 Subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	0			0
Quotes-parts virées au résultat	0			0
Montant net en fonds propres	0	0	0	0





### 3.2.4 Provisions règlementées

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions afférentes aux plus values nettes d'actif immobilisé	1 285,78			1 285,78
Provisions afférentes aux plus values nettes d'actif circulant				
<b>TOTAL</b>	1 285,78			1 285,78

### 3.2.5 Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	-			
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
<b>TOTAL</b>				





### 3.2.6 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total <sup>(1)</sup>
I. D. R.		111 356	111 356
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux de turnover faible
- Taux de charges sociales : 40%





### 3.2.7 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

#### 3.2.7.1 Subventions de fonctionnement affectées

Libellés	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice => (7894) B	Utilisation en cours d'exercice => remboursement	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Foyer Intermede		-				-
Foyer Maraudes 2020		36 358,00				36 358,00
Foyer Maraudes 2021	84 500,00	51 292,81				51 292,81
Foyer Maraudes 2022	94 383,00				32 343,00	32 343,00
Foyers auteurs de VC		20 757,18	20 757,18			-
Foyer CPOM CHRIS		4 813,54				4 813,54
Hotels	228 000,00	32 554,74	32 554,74			-
Appartements violences	8 052,00	3 529,61	3 529,61			-
CAC Logement		-				-
CADA		-				-
CPH		-				-
HUDA		-				-
HUDA 2021	478 296,00	140 571,28	140 571,28			-
CPH acc BPI	35 000,00	35 000,00	11 542,00			23 458,00
BM co-ordi CD	7 000,00	7 000,00	7 000,00			-
Hebergement urgence	226 254,00	84 691,19	84 691,19			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 161 485,00</b>	<b>416 568,35</b>	<b>300 646,00</b>	<b>-</b>	<b>32 343,00</b>	<b>148 265,35</b>
dont fonds dédiés liés à des Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires des						4 813,54





3.2.7.2 Dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Ressources					
- Dons manuels					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
- Legs et donations					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-

(1) A regrouper le cas échéant.

(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des ressources provenant de la générosité publique affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.



### 3.2.8 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	145	145		
- à plus de 2 ans à l'origine	330 727	23 061	101 253	206 414
Emprunts et dettes financières divers (2)	7 397	7 397		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 309	442 309		
Dettes fiscales et sociales	501 505	501 505		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 056	5 056		
Produits constatés d'avance	76 158	76 158		
<b>TOTAL</b>	<b>1 363 296</b>	<b>1 055 630</b>	<b>101 253</b>	<b>206 414</b>
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 700			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 325			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

### 3.2.9 Produits constatés d'avance

- Subventions : 71 542 €
- Aides postes chantiers d'insertion : 4 616 €

### 3.2.10 Charges à payer

- Provisions pour congés à payer : 142 655 €
- Factures non parvenues : 123 789 €
- Autres charges sociales et fiscales à payer : 358 850 €
- Autres charges à payer : 5 056 €





## 4 Informations relatives au compte de résultat

### 4.1 Ventilation des produits d'exploitation

#### Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	395 726,13
Subventions et concours publics	3 207 795,21
Contributions financières	1 040,00
Reprises s/provisions et transferts de charges	279,67
Utilisation des fonds dédiés	300 646,00
Autres produits	991 000,08
<b>Total</b>	<b>4 896 487,09</b>

Les subventions et concours publics proviennent des financeurs suivants :

- Etat
- Région
- Conseil Départemental
- Europe (FSE)

### 4.2 Ventilation de l'effectif au 31/12/2022

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8,00	
Non cadres	44,00	-
CDD/CDDI	52,00	
<b>TOTAL</b>	<b>104,00</b>	<b>-</b>

### 4.3 Application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006

Montant global des rémunérations visées à l'article 20 de la loi du 23 mai : 113 592 €







## 5 Autres informations

### 5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	19 091	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	19 091	

